ERASMUS+

Modèle de Proposition

Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020

ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veuillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

⚠ Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

⚠ **Veuillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B) **2**
PAGE de couverture **5**
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS **7**
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus **9**
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus 9
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie 10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux **14**
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux 14
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité 15
2.3. A des fins de visibilité 16

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussignée ,Madame Anne-Colette PROST, présidente de l'OGEC Pasteur Mont Roland déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

• Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.

• Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

• Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.

• Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.

• Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.

• Mettre en œuvre les priorités du programme:

- En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
- En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
- En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
- En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

• Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
• Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
• Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
• Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
• Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.

• Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.
• Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
• Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
• Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
• Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

• Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.

• Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.

• Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.

• Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.

• Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

• Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
• Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
• Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
• Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.

• Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

• Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.

• Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

• Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que

leur impact profite à tous les partenaires.

• Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

• Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.

• Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

• Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.

• Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.

• Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution

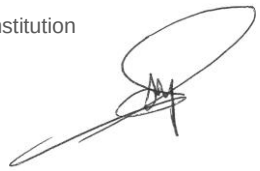

Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter les lignes directrices ECHE qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veuillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur ☒

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques ☐

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes ☐

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus ☐

Partenariats pour l'innovation ☐

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération: ☐

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation[1] et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

I L'ouverture européenne et internationale est ancrée depuis 2001 dans le groupe Lasalle Pasteur Mont Roland à Dole, initialement dans le cadre du programme Léonardo puis dans le cadre de Erasmus depuis 2007. C'est l'un des axes du projet d'établissement impliquant les équipes pédagogiques, éducatives, administratives et l'association des étudiants de l'établissement;

Notre appartenance au réseau international "Institut De Lasalle" permet de développer des échanges à tous niveaux et offre un choix de structures d'enseignement supérieur pouvant servir de vivier.

[1] Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

La direction a fait le choix de créer un poste de responsable des projets européens.

- Pour assurer la promotion et la gestion des programmes
- Pour apporter un soutien personnalisé aux étudiants et au personnel
- Pour faciliter la mise en oeuvre des mobilités
- Pour permettre une organisation de qualité.

Notre lycée, situé à l'est de la France à équidistance entre l'Allemagne, l'Italie, le Portugal et la Pologne nous porte naturellement à une ouverture internationale. De plus, la diversité des formations tant générales, professionnelles que technologiques préparant au baccalauréat induit des formations supérieures plurielles qui répondent à un besoin tant local qu'européen. Elles couvrent les champs des services -santé, social, management, technologies de l'informatique- et des arts – Diplôme des Métiers d'Art et du Design , option costume de scène.

Notre politique d'internationalisation repose sur la conviction que nourrir les apprentissages offerts à nos étudiants en nos murs par d'autres pratiques et d'autres reflexions est une necessité. Aussi les mobilités stages Erasmus + en milieu professionnel offrent une experience européenne qui correspond parfaitement à notre stratégie.

De plus le secteur des Métiers d'Art,- au confluant des domaines culturels, artistiques et artisanaux - nécessite la transmission d'un savoir, d'un savoir faire et d'un savoir être. En effet dans le mileu du costume de scène nombre de techniques ne sont plus enseignées, constituant ainsi le danger d'une perte d'un savoir-faire particulier , parfois d'excellence. Grâce aux mobilités de stage, les étudiants s'approprient ces techniques dans les ateliers costumes de theâtres nationaux renommés et en assurent la sauvegarde et la pérennité.

Les capitales et les grandes villes sont des destinations privilégiées en raison de leur richesse culturelle mais aussi de l'offre importante d'entreprises en relation avec les formations de l'établissement. Nos partenaires se situent dans sept pays de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Espagne, Luxembourg, République Tchèque . La volonté d'ouverture du Lycée Pasteur Mont Roland pousse à toujours rechercher des lieux de stage dans d'autres pays. Dans un souci d'autonomie, nos étudiants peuvent être force de propositions.

Grace à notre expérience, nous avons établi une relation de confiance réciproque avec un grand nombre de partenaires. Ces derniers sont séléctionnés pour :

- leur professionnalisme et niveaux d'exigences
- leur volonté de transmettre leus savoirs
- leur qualité d'accueil de stagiaires étudiants ou enseignants
- la pertinence et le niveau des tâches confiées en adéquation avec le référentiel de la formation;
- l'attention portée à l'encadrement des stagiaires.

Pour les mobilités stage ou mobilité formation, l'établissement s'est donné comme objectifs :

- L'acquisition de compétences professionnelles pointues et précises
- La conscience d'appartenance à une communauté européenne
- Le développement de compétences personnelles "soft skills"
- Le dépassement des préjugés tant dans le travail que dans les relations et valeurs interculturellles
- La réciprocité des échanges – techniques, savoirs et culturels –

L'établissement tient particulièrement à la participation de tous sans discrimination sociale, ethnique ou confessionnelle et favorise l'accessibilité au programme des personnes issues d'un milieu social défavorisé par l'aide financière apportée par les subventions.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Notre établissement organise des mobilités stage depuis 2001 et des mobilités de formation pour le personnel depuis 2007. Afin de gérer au mieux les placements, la direction a fait le choix de créer un poste de responsable des projets européens qui assure la gestion administrative, la contractualisation avec les partenaires, la gestion des dossiers étudiants, la verification des documents administratifs liés au séjour à l'étranger, les assurances, le soutien logistique, la gestion financière en lien avec le service comptabilité.

Cette personne coordonne l'équipe pédagogique pour assurer les liens avec les partenaires, mettre en place le programme de stage, organiser la preparation et le suivi personnalisé de chaque étudiant et member du personnel, effectuer la visite de stage et procéder à l'évaluation du travail effectué par le stagiaire..

Notre experience nous permet d'avoir un réseau de partenaires pérenne et fiable facilitant la mise en oeuvre des mobilités.

La participation à ces actions développe la dimension européenne de notre établissement et de son enseignement.

Un axe priviliégié pour les années à venir est de developper les mobiités études sortantes et entrantes en prenant appui sur l'évolution de nos formations. Exemple : l'adossement du récent Diplôme National des Métiers d'Art du Design sur la structure Licence- Masteur- Doctorat- à l'échelle européenne.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veuillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Au niveau du personnel :

Notre adhesion au programme Erasmus cible des effets et impacts à plusieurs niveaux.

Au niveau des étudiants :

- Valorisation du parcours académique et professionnel
- Développement des compétences personnelles "soft skills"
- Elagissement des champs de compétences

  Appréhension des enjeux économiques et socio-culturels de la mobilité
- Compréhension et adhésion aux valeurs interculturelles
- Sensibilisation aux problemes environnementaux à travers les pratiques mises en place dans

les pays hors de l'hexagone

Au niveau du personnel :

- Exploration de nouvelles pratiques
- Diffusion de l'expérience acquise
- Incitation des personnels à s'engager dans une mobiité novatrice

Au niveau de l'établissement :

- Valorisation de nos formations et attractivité de notre établissement
- Efficacité de notre engagement avec des partenariats européens

Indicateurs d'impact :

- Recensement annuel du nombre de postulants
- Mise en place d'un questionnaire de satisfaction pour les participants
- Mise en place d'un questionnaire destiné aux tuteurs
- -Mise en place d'un questionnaire à l'attention des enseignants destiné à mesurer les effets que la mobilité a produits chez les étudiants.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veuillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
La possibilité de participer au programme est présentée à l'ensemble des promotions dès le début du cursus de formation et publiée sur notre site internet. De nombreux affichages sur les lieux de passage de notre établissement et enfin le témoignage d'anciens bénéficiaires contribuent à faire connaitre le plus largement possible le programme Erasmus +. D'autre part, un personnel spécialement formé est dédié à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap cognitif et aux besoins éducatifs particuliers. Ainsi les étudiants dans cette situation savent qu'ils peuvent recevoir une aide personnalisée dans leurs démarches.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne[2]
Afin de mettre en oeuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne, et en promouvoir son utilisation, notre établissement dispose à demeure d'un service informatique dont le personnel se chargera de l'exécution et du suivi des consignes. Nous sommes favorables à cette evolution qui sera accompagnée par une volonté de déploiement de nos outils informatiques. Par ailleurs, nous nous engageons à inciter nos étudiants à utiliser l'application mobile Erasmus+.

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.
Afin de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement ,notre établissement sensibilisera les étudiants sur les écogestes au quotidien comme le recyclage, le tri des déchets, la limitation de l'utilisation de papier,la pratique du numérique, et le upcycling. Dans le but de limiter l'empreinte écologique des étudiants, nous les inciterons à utiliser des moyens de transport tels que la voiture – covoiturage- ou le train ou encore les réseaux tels que Flixbus plutôt que l'avion pour se rendre vers leur lieu de stage. Les pratiques respectueuses de l'environnement sont déjà très présentes dans l'esprit de nos étudiants et nous nous engageons à développer cette demarche écocitoyenne lors des réunions d'informations.

Veuillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

[2] https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

Pour promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active des étudiants sortants, nous programmerons des sessions d'information visant à les sensibiliser sur l'importance de la diversité culturelle, l'acceptation des différentes coutumes, modes de vie, habitudes sociales. Une expérience à l'étranger implique évidemment une ouveture d'esprit, l'appropriation d'une nouvelle culture et l'acceptation de ses codes.

L'engagement civique et citoyen sera promu grâce aux associations déjà existantes comme Erasmus Sudent Network

Pour assurer la promotion de la mobilité internationale, les étudiants ayant vécu une mobilité rencontreront les jeunes souhaitant la vivre, sous la forme d' un système de parrainage .

A l'heure actuelle, nous n'avons pas de mobilité entrante

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Après la mobilité, il est remis à chaque étudiant une attestation de stage délivrée par l'entreprise d'accueil.Cette attestation fait état du programme de stage et des tâches réalisées, des connaissances, aptitudes (intellectuelles et pratiques) et compétences acquises (résultats d'apprentissage obtenus),et d'un évaluation sommative du stagiaire effectuée par le tuteur. L'attribution des ECTS est automatiquement appliquée et figure sur le relevé de notes.

Par ailleurs, chaque étudiant reçoit le document Europass Mobilité et le Supplément au Diplôme dans lequel figurent les ECTS attribués et les périodes de stage.

Dans le cas de mobilités entrantes, nous nous engageons à remettre à l'étudiant le relevé de notes et l'attribution des ECTS.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Dans notre établissement,la mobilité du personnel - mobilité de formation – est une activité qui fait partie intégrante de la stratégie de notre établissement afin d'élargir les champs de compétences de l'enseignant et ainsi moderniser son enseignement et diffuser son experience auprès de ses collègues. Avec la charte Erasmus 2017, dix enseignants ont bénéficié d'une mobilité de formation.

Les objectifs de l'action de mobilité de formation sont les suivants :

- permettre aux personnels de l'enseignement supérieur l'acquisition de connaissances ou de savoir-faire à partir des expériences et bonnes pratiques à l'étranger, ainsi que de compétences pratiques pouvant leur servir dans leur travail actuel et dans leur développement professionnel ;
- aider au développement de la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises ;motiver les étudiants et le personnel à devenir mobiles et les aider à préparer leur période de mobilité

Afin de rendre ces mobilités réalisables, la responsable des stages européens apporte :

- le soutien organisationnel, administratif et logistique.
- la mise en place et signature des contrats de mobilité entre notre établissement, l'organisme d'accueil et l'enseignant avant la période de mobilité,
- la supervision de la complétion du contrat pédagogique .

L'établissement assure le remplacement du personnel en mobilité Erasmus afin que celle-ci ne soit pas un frein. La flexibilité et l'adaptation aux situations particulières est une contrainte que notre établissement assure parfaitement au bénéfice de la modernisation de l'enseignement.

Les impacts sont multiples :

- -Valeur ajoutée pour les parties prenantes

- offre d'enseignement et d'activités de recherche enrichies par l'apport étranger.
- Appréhension de la dimension internationale de leur travail
- Impact sur la mise en place de la mobilité étudiante, facteur crucial pour la politique d'ouverture internationale: capacité à conseiller les étudiants qui souhaiteraient partir en mobilité Erasmus et capacité à accueillir les étudiants étrangers entrants
- renforcement de la motivation des personnels
- l'impact de la mobilité sur leurs pratiques de recherche et sur leurs connaissances disciplinaires.

2.3. A des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

La déclaration de politique Erasmus sera hébergée sur le site internet de notre établissement et rendue facilement accessible et lisible pour les étudiants et les personnels en français et en anglais en vue de faciliter sa mise en pratique.

La promotion des activités soutenues par le programme se fera par le biais :

- De la presse locale qui insère dans ses colonnes des articles qui relatent l'expérience de la mobilité de nos étudiants
- Des journées Portes ouvertes : lors de ces manisfestations, les futurs étudiants recoivent une plaquette sur laquelle figurent les points importants de la mobilité stage : les objectifs, les points clés de l'organisation, les aides apportées aux étudiants tant dans le domaine financier que dans la preparation à la mobilité.
- De notre site internet: diffusion de nos activités, témoignages d'étudiants.
- Des Délégués Académiques aux relations Européennes et Internationales, auxquel nous transmettons le résultats et impacts de nos activités.
- Du rectorat à qui nous envoyons nos dossiers et projets.
- Des étudiants eux-mêmes qui communiquent sur les réseaux sociaux
- Des Erasmus days qui comporteront des expositions photos et témoignages des étudiants ayant vécu cette experience

La declaration de politique Erasmus sera lisible sur le site web http://pasteurmontroland.com/:

et également sur la page du réseau social suivant https://www.facebook.com/pasteur.mont.roland.dole/

Veuillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

La Charte Erasmus sera visible sur notre site internet. Il sera préciser le mode d'implication des différents acteurs du programme ainsi qu'un lien pouvant faciliter les contacts.

Les projets menés par notre établissement seront visibles sur la plateforme Erasmus+Project results.

Lors des reunions de l'équipe de direction et lors des conseils pédagogiques des promotions concernées, un point régulier sur la mise en oeuvre du projet sera effectué et inscrit au compte-rendu.